

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 60 (1950-1951)
Heft: 6

Rubrik: La Croix-Rouge sociale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Argentine par Agote. En fait, certains traités parlent de la méthode d'Agote, ou de la méthode de Levinson. Pour des raisons qu'il est difficile d'apprécier — mais qui relèvent peut-être des préoccupations politiques de l'époque — la méthode d'Hustin eut peu d'écho dans nos pays.

En dépit de la guerre mondiale, où elle aurait trouvé pourtant un vaste champ d'application, elle fut presque ignorée par les services sanitaires européens, et il fallut l'entrée en ligne de l'armée américaine — qui avait adopté la méthode d'Hustin — pour que celle-ci fût employée sur une large échelle... Dès lors, cette méthode prit une extension inouïe, et à l'heure actuelle la transfusion du sang citraté est appliquée — presque à l'exclusion de tout autre procédé — dans le monde entier.

La transfusion moderne et son caractère social

Depuis la découverte de Landsteiner, et depuis l'application de la méthode d'Hustin, des progrès considérables ont été faits dans le domaine de la transfusion, surtout au cours de ces dernières années. Il me suffira de rappeler ici les points suivants:

- 1° La conservation du sang et la création des banques de sang;
- 2° la découverte du facteur Rhésus;
- 3° l'application de la transfusion au traitement des états de choc observés chez les grands blessés, les grands brûlés, ou les ensevelis;
- 4° l'utilisation du plasma sanguin qui a donné, pendant la deuxième guerre mondiale, des résultats que l'on a pu qualifier de miraculeux.

Au reste, comme l'a fait remarquer Ed. Benhamou, d'Alger, «c'est au cours de la deuxième guerre mondiale que la transfusion a acquis ses



L'appareil de Roussel employé pendant la guerre franco-allemande de 1870.

titres de noblesse, puisque, pour la première fois, le facteur social était lié à un acte thérapeutique, et qu'on faisait appel, pour la première fois, à la collectivité entière pour aller au secours d'autres collectivités. On sait en effet que des milliers de blessés doivent aujourd'hui leur vie à des donneurs inconnus qui ont offert leur sang à la Croix-Rouge...».

En fait, la transfusion du sang, basée aujourd'hui sur des données précises, fait appel non seulement à la collaboration de toutes les disciplines scientifiques, mais elle pose aussi des problèmes d'ordre moral: on doit considérer en effet le don du sang comme un acte de générosité par excellence, et l'on peut rappeler à ce propos la pensée exprimée par Pascal dans les Trois Ordres de Grandeur: «Tous les corps ensemble et tous les esprits ensemble, et toutes leurs productions, ne valent pas le moindre mouvement de charité. — Ceci est d'un ordre infiniment plus élevé.»

LA CROIX-ROUGE SOCIALE

La Croix-Rouge et les soins au foyer

Des cours de soins au foyer ont été organisés depuis une année par la Croix-Rouge française. Leur but est d'instruire dans chaque famille une personne au moins des soins élémentaires à donner aux malades. Ces cours qui s'adressent à tous les milieux, écoliers, étudiants, mères de famille de la ville ou de la campagne, comportent six leçons de deux heures chacune. On y traite les sujets suivants: la maladie survient, le malade se couche, hygiène et confort du malade, alimentation et médication, simples traitements ordonnés par le médecin, premier lever du malade et mesures contre la contagion.

La Croix-Rouge dans les prisons

Cent quatre-vingt infirmières de la Croix-Rouge française, dont une trentaine à titre bénévole, travaillent actuellement dans des établissements pénitentiers en France comme surveillantes de l'hygiène et assistantes médicales et sociales. Une part très importante de l'activité de ces assistantes consiste dans la liaison avec les familles des détenus. De même un certain nombre de personnes dépendant de la Croix-Rouge française ont été autorisées par l'Administration pénitentiaire à travailler comme «visiteurs de prisons» pour assister moralement les prévenus et préparer leur reclassement social pour leur libération.